

DEC/FB/24/12/99

DECISION DU MAIRE

Par délégation du Conseil Municipal
(Article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)
En application de la délibération du 18 octobre 2023

Le Maire de la Commune de l'Ile d'Yeu

Considérant la délibération du 18 octobre 2023 donnant délégation au Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

DECIDE

- **DE FIXER** à partir du 1^{er} janvier 2025, les tarifs des locations de salles communales comme ci-dessous (en euros) :

LOCATION de SALLES	2023	2024	2025
Salle Saint Sauveur (près du presbytère)			
Forfait "24h" Locaux	124,00	130,00	132,60
Forfait "24h" Extérieurs	185,00	195,00	198,90
Cautions	500,00	500,00	500,00
Salle 3 de la Citadelle			
Forfait 24h - Locaux	206,00	215,00	219,30
1heure - locaux	36,00	38,00	38,76
Forfait 24h- Extérieurs	304,00	320,00	326,40
1heure - Extérieurs	46,00	50,00	51,00
Forfait 24h - Associations extérieures	232,00	242,00	246,84
Cautions	500,00	500,00	500,00
Pour toute location il sera demandé des arrhes correspondant à 25 % du montant			
Casino			
FORFAIT 24h (particuliers)			
Locaux	1015,00	1060,00	1081,20
Extérieurs	1470,00	1540,00	1570,80
Forfait Mariage : vendredi 8h au lundi 12 H			
Extérieurs	2 412,00	2 520,00	2 570,40
Locaux	1495,00	1562,00	1593,24
caution pour les locations privées	double du		
Suppléments différents accès bâtiment			
Hébergement Service Culture - tarifs à la nuit sous conditions (Tarif créé uniquement pour permettre une valorisation de prêt aux associations locales sous conditions)	62,00	65,00	66,30
caution pour hébergement, y compris prêt. Encaissée si état des lieux non satisfaisant pour frais ménage	206,00	215,00	219,30
caution pour le prêt du matériel "technique scène" aux associations locales sous conditions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
ASSOCIATIONS			
Islaises - Forfait 24h			
à partir de la 2ème fois- sous réserve d'application d'un tarif d'entrée favorisant l'accès à la culture	196,00	205,00	209,10
Extérieures - Forfait 24h	470,00	495,00	504,90
Cautions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Cautions pour l'utilisation occasionnelle du jardin	500,00	500,00	500,00

LOCATION de SALLES	2023	2024	2025
Chapiteau			
FORFAIT 24h (particuliers)			
Locaux	397,00€	415,00€	423,30€
Extérieurs	1432,00€	1500,00€	1530,00€
Forfait Mariage : du vendredi 8h au lundi 12 H			
Extérieurs	2 090,00€	2 185,00€	2 228,70€
Locaux	1040,00€	1087,00€	1108,74€
ASSOCIATIONS			
Islaises - Forfait 24h			
à partir de la 2ème fois- sous réserve d'application d'un tarif d'entrée favorisant l'accès à la culture	135,00	140,00€	142,80€
Extérieures - Forfait 24h	424,00	445,00€	453,90€
Pour toute location il sera demandé des arrhes correspondant à 25 % du montant de la location			0,00€
caution pour les locations privées	<i>double du montant de la location</i>		<i>double du montant de la location</i>
Forfait chauffage période du 1/11 au 31/03	300,00	300,00€	306,00€
Forfait nettoyage des salles municipales			
Heure de nettoyage si état des lieux non satisfaisant	62,00	65,00€	66,30€
pack déchets pour toutes les salles	20,00	20,00€	20,40€
Caution Pack déchets		50,00€	50,00€
Remplacement vaisselle cassée			
Assiette		5,00€	5,10€
Verre		2,00€	2,04€
Tasse à café		1,50€	1,53€
Pichet en verre		6,00€	6,12€
Coupe glacée		4,00€	4,08€
Prêt 1 fois l'an de la salle du Casino ou du Chapiteau aux associations islaises	gratuit		gratuit
Mise à disposition gracieuse occasionnellement et sous réserve de disponibilités des salle 3 Citadelle et salle St Sauveur aux associations islaises	gratuit		gratuit
Clé salles de la Citadelle			
1ère clé		gratuit	gratuit
2ème et 3ème clé		30,00€	30,60€
À partir de la 4ème clé et en cas de perte		50,00€	51,00€

Il sera rendu compte de la présente décision au prochain conseil municipal.

Fait à l'île d'Yeu, le 6 décembre 2024

**La maire,
Carole CHARUAU**